



# FSER ET AUTRES FINANCEMENTS

## OBJECTIFS

Acquérir des outils et des méthodes pour la réalisation du dossier de subvention FSER afin de mieux valoriser le travail de sa radio. Acquérir de nouvelles techniques et compétences administratives pour la gestion et la valorisation du travail radiophonique. Étoffer le fonctionnement et le rayonnement de sa radio sur son territoire, par la création d'actions avec d'autres partenaires et comment obtenir des financements complémentaires.

## CONTENU

- Comment créer des actions diversifiées pour la radio et votre projet et ensuite les valoriser pour le dossier FSER
- Comment mieux rendre compte de son activité (365 Jours de radio) : les outils qui vont permettre l'archivage des actions et leur valorisation dans le dossier FSER : convention, fiche action, quel type de courrier, la promotion des événements et actions (article de presse, site web, affiche...)
- Comment valoriser au mieux : le travail des radios associatives, la production d'émissions, la création radiophonique ?
- Quelles sont dans les territoires, les sources de financements : sources locales, départementales ou régionales ?

- Mécénat - Sponsoring, les règles du jeu, la législation
- Comment mieux rendre compte de son activité radiophonique quotidienne
- Les outils pour la valorisation des réelles activités des bénévoles (à l'antenne, sur le territoire, mais aussi l'administratif...)
- Quel outil peut aider la radio dans son fonctionnement : valoriser le travail quotidien, et aussi l'implication de tous, salariés, bénévoles et des partenaires.
- Acquérir de nouvelles techniques et compétences administratives pour la gestion et la valorisation.
- travail d'écriture du rapport d'activité, quels thèmes dans quels critères...

## INTERVENANTS



**Farid Boulacel :**  
Directeur de radio,  
Membre du FSER, co  
président de la CNRA



**Eric Labaj :** Journaliste,  
radio depuis 40 ans,  
ancien membre du  
FSER

## DUREE / DATES / PRIX

- 3 jours : Formation FSER et autres financements du 9 au 11 juin 2021  
Lieu : Le chalet Les Trolles – Le desert – 73670 Entremont le vieux

25H30 sur 3 jours  
38 € de l'heure

SOIT /PERSONNE : 969 € NET DE TAXE  
inscription au plus tard 1 semaine  
avant le début de la formation

Possibilité de prise en charge par votre OPCO

## PUBLIC

Salariés des radios associatives souhaitant étoffer le fonctionnement de leur radio.  
Effectif : 15 personnes

## PRÉREQUIS

- Personnes réalisant le dossier FSER au sein de la radio.
- Salariés qui réalisent, produisent des émissions
- administratif des radios

## METHODES

- .cours théorique et exercices pratiques
- Suivi personnalisé.
- Délivrance d'un certificat de fin de formation.

## EQUIPEMENTS

vidéo projecteur  
support de formation envoyé en fin de formation.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation est délivrée.  
L'évaluation portera sur trois critères : Capacité à élaborer, formaliser et formuler, de manière collective et individuelle les matières acquises. Capacité à pratiquer et à transmettre les techniques apprises. Capacité à se positionner et à agir en cohérence avec le fonctionnement et le projet associatif.  
Exercices de mise en pratique et de contrôle des acquis durant toute la session. QCM en fin de formation.

## HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le responsable de la formation, eric Labaj

## CONTACT

**Eric Labaj**  
Tél. : 04 76 08 91 91  
secretariat@cranra.org

radio Gresivaudan  
SIRET : 33052688000035 – APE 6010Z  
numéro formation 82 38 05039 38